

Zeitschrift:	Verhandlungen der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Bulletin de l'Association des Bibliothécaires Suisses
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare
Band:	4 (1920-1921)
Artikel:	Procès-verbal de la XIXième assemblée de l'Association des bibliothécaires suisses à Lugano, le 11 et 12 septembre 1920
Autor:	Aubert, Fernand
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-770376

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VERHANDLUNGEN DER VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER BIBLIOTHEKARE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES SUISSE

Nr. 4 - 1920/21

PROCÈS-VERBAL

de la XIX^e Assemblée de l'Association des Bibliothécaires suisses

à Lugano, le 11 et 12 septembre 1920.

Membres présents : MM. E. Allemann (Olten), F. Aubert (Genève), J. Bättig (Lucerne), C. Bieri (Berne), H. Brunner (Winterthour), F. Burckhardt (Zurich), F. Chiesa (Lugano), H. Delarue (Genève), F. Ducrest (Fribourg), H. Escher (Zurich), F. Gardy (Genève), M. Godet (Berne), Mlle. E. Gutknecht (Zurich), MM. A. Hirzel (Aarau), W. Hirschy (La Chaux - de - Fonds), H. Jungi (Langenthal), A. Lewak (Rapperswyl), K. J. Lüthi (Berne), L. Meyer (Sion), A. Riser (Berne), F. Schalt egger (Frauenfeld), T. Schiess (St-Gall), Mlle. H. Wild (Zurich), M. H.-G. Wirz (Berne).

Personnes présentes, étrangères à l'Association : Mme. F. Chiesa (Lugano), MM. Sergio Guglielmoni (Lugano), Gottardo Madonna (Berne), le Conseiller d'Etat Carlo Maggini, Chef du Département de l'Education publique (Bellinzona), Lodovico Morosoli (Lugano), le Conseiller administratif Luigi Patocchi (Lugano), Luigi Ponsinibio (Lugano), L. Regolatti (Lugano).

PREMIÈRE SÉANCE

samedi 11 septembre, à 19 heures, au Lycée cantonal,
sous la présidence de M. Fréd. Gardy, président.

I. Le président remercie les autorités cantonales et municipales de leur accueil, ainsi que M. Francesco Chiesa de la part qu'il a prise à

l'organisation de la session. Il regrette qu'un deuil prive l'assemblée de la présence de M. le Syndic de Lugano, et que la maladie empêche M. Emilio Motta, bibliothécaire à la Trivulziana (Milan), de présenter la communication qu'il avait annoncée.

II. Le procès-verbal de la dernière assemblée, tenue à Zurich, a paru dans le n° 2 du Bulletin; il est adopté.

III. M. Aubert est désigné comme rédacteur du Procès-verbal. MM. Hirschy et Lüthi sont choisis comme scrutateurs.

IV. M. Gardy, président, présente son rapport sur l'activité du Comité depuis la dernière assemblée.

V. M. Bättig, trésorier, présente le compte-rendu financier de l'exercice 1919, comme suit:

Solde actif au 1 ^{er} janvier 1919	fr. 708.40
Recettes 1919	" 545.15
	fr. 1253.55
Dépenses 1919	" 1082.25
Solde actif au 31 décembre 1919	<u>fr. 171.30</u>

Le rapport présidentiel est adopté. Il en est de même du rapport financier, conformément à la proposition de MM. Wirz et Delarue, vérificateurs des comptes.

L'assemblée décide de porter le montant de la cotisation annuelle à 5 fr. Le président émet le vœu que les bibliothèques augmentent aussi leur contribution volontaire.

Sont nommés vérificateurs des comptes pour 1920 MM. Pieth et Burckhardt.

VI. Sont élus membres de l'Association les candidats suivants: MM. Carl Bieri (Bibliothèque du soldat, Berne) et Auguste Bouvier, lic. ès-lettres, ancien volontaire à la Zentralbibliothek de Zurich, à l'unanimité des votants. Est admis comme membre, conformément à l'art. 3 b des statuts, M. Hans Bloesch (Bibliothèque de la ville de Berne).

VII. M. Marcel Godet présente son rapport sur la *Bibliothèque pour tous, fondation suisse*. La discussion est renvoyée au lendemain, et la séance est levée.

Un dîner est offert ensuite à l'Association, à l'Hôtel de Lugano, par le Gouvernement tessinois. Y prennent la parole MM. Carlo Maggini, Luigi Patocchi et Fréd. Gardy.

DEUXIÈME SÉANCE

dimanche 12 septembre, à 9 heures, au Lycée cantonal,
sous la présidence de M. Fréd. Gardy, président.

M. le Conseiller d'Etat et Conseiller national Evaristo Garbani-Nerini, membre de la Commission de la Bibliothèque nationale, fait excuser son absence, pour cause de santé.

I. Discussion sur le rapport présenté par M. Marcel Godet. — M. Wirz dépose sur le bureau des projets et des études relatifs à la Bibliothèque pour tous.

II. Sur la proposition de M. Escher, il est décidé que l'on prierà le Conseil fédéral de demander, par la voie diplomatique, à la Grande-Bretagne de donner son adhésion à la convention relative aux échanges internationaux, conclue à Bruxelles en 1886.

III. M. Chiesa présente sa communication sur la *Biblioteca cantonale di Lugano*.

IV. M. Escher présente une communication: *Über amerikanische Bibliotheken und ihre Stellung im Bildungswesen der Vereinigten Staaten*. Sur le désir exprimé par plusieurs membres, le Comité examinera à nouveau la possibilité de publier la communication de M. Escher dans le Bulletin de l'Association ou sous toute autre forme.

La séance est levée.

Après la séance, visite de la Bibliothèque cantonale et du Musée historique, suivie d'un repas au restaurant Corso, au cours duquel des discours sont prononcés par M. le Conseiller d'Etat Maggini et par M. F. Ducrest, puis d'une excursion au Monte Bré.

Le rédacteur: **Fernand Aubert.**

Vu et approuvé:

Le président: **F. Gardy.**

Les scrutateurs: **W. Hirschy, W. J. Meyer.**